

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 10 octobre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 4 octobre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Jean-Benjamin ZANG, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOCH, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNE PROCURATION : Guylaine YHARRASSARRY à Marcel COTTIN, Eric COUVEZ à Jean Pierre FROMONTEIL, Evelyne ROHO à Dominique TALLÉDEC, Alain CHAUVET à Farida REBOUH, Joao DE OLIVEIRA à Driss SAÏD, Françoise DELABY à Christian TALLIO, Laurent FOUILLOUX à Léa MARIÉ

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Driss SAÏD

DÉLIBÉRATION : 2022-136

OBJET : SUBVENTIONS 2022 AU SECTEUR ASSOCIATIF

DÉLIBÉRATION : 2022-136  
SERVICE : DIRECTION CITOYENNETE ET USAGERS

OBJET : SUBVENTIONS 2022 AU SECTEUR ASSOCIATIF

**RAPPORTEUR : Farida REBOUH**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder aux associations qui ont sollicité l'intervention financière de la ville, les subventions au titre de l'année 2022 pour un montant total de 16 500 €.

### VIE ASSOCIATIVE

Imputation 65748.024.64004

ASSOCIATION	MONTANT VALORISATION référence 2022 (€)	DEMANDE 2022 (€)	PROPOSITION 2022 (€)
<b>SUBVENTION AU PROJET</b>			
Comité du souvenir du Maquis de Saffré	0	500	500

### CULTURE

Imputation 65748.30.41002

ASSOCIATION	MONTANT VALORISATION référence 2022 (€)	DEMANDE 2022 (€)	PROPOSITION 2022 (€)
<b>SUBVENTION AU PROJET</b>			
<b>Secteur « création – diffusion »</b>			
(1) La Fausse Cie	0	10 000	10 000

(1) Continuité résidence "de l'intime au collectif" – septembre 2022 à fin 2023

### SOLIDARITÉ

Imputation 65748.410.44008 pour le secteur santé

ASSOCIATION	MONTANT VALORISATION référence 2022 (€)	DEMANDE 2022 (€)	PROPOSITION 2022 (€)
<b>SUBVENTION AU PROJET</b>			
<b>Secteur « santé »</b>			
(1) SOS Méditerranée	0	6 000	6 000

(1) Opérations de recherche et sauvetage de personnes en danger en Méditerranée centrale

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :**

**41 voix POUR**

**2 ABSTENTIONS**

Saint-Herblain le : 10/10/2022

Le secrétaire de séance

Le Maire

Driss SAÏD

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 13 octobre 2022

Publiée sur le site internet de la commune de Saint-Herblain le : 13 octobre 2022